



BILLIE HOLIDAY, UNE AFFAIRE D'ÉTAT

Ce biopic revient plus particulièrement sur la lutte politique de l'immense artiste de jazz Billie Holiday, poursuivie par le FBI pour ses actions contre l'oppression ségrégationniste dans l'Amérique maccarthyste



FICHE TECHNIQUE

Réalisé par:

Lee Daniels

Interprété par:

Andra Day

Trevante Rhodes

Garrett Hedlund

Distributeur:

The Searchers

Langue: **Anglais**

Pays d'origine:

États-Unis

Année: **2020**

Durée: **2 h 06**

Version:

**Version originale
sous-titrée en français**

Date de sortie:

20/10/21

En 1939, Billie Holiday est l'une des rares chanteuses noires à avoir le statut de star. Célèbre sur la scène du jazz new-yorkais, elle intègre à son répertoire *Strange Fruit*, vibrant réquisitoire contre le racisme. La chanson est tirée d'un poème écrit deux ans plus tôt par Abel Meeropol. En dénonçant les lynchages que subissent les Afro-Américains, le texte est sans appel, ce fruit étrange n'étant rien d'autre que le corps des Noirs pendus aux arbres : « Scène pastorale du vaillant Sud : les yeux exorbités et la bouche tordue, un parfum de magnolia doux et frais, puis l'odeur soudaine d'une chair qui brûle. » Ce texte, jusque-là peu diffusé, connaît alors une soudaine notoriété et le gouvernement interdit à la chanteuse de l'interpréter. Billie Holiday persiste dans son choix et devient dès lors la cible d'un acharnement judiciaire, dont le seul objectif est de la faire taire. Cinéaste engagé, Lee Daniels travaille via sa filmographie à augmenter la représentation de la communauté noire dans les médias. On lui doit des films comme *Precious* ou *Le Majordome*. *Billie Holiday, une affaire d'État* n'échappe pas à la règle, le film se concentrant essentiellement sur cet épisode judiciaire de la vie de la chanteuse. Malgré son zèle, l'administration américaine ne parvint pas à museler la chanteuse, même si elle l'envoya tout de même deux fois en prison.

Le scénario est certes un peu scolaire, mêlant flash-back et scènes de tribunal, mais aboutit au résultat propre d'un travail bien fait, porteur d'un message important. L'objet du film est donc moins le portrait de la chanteuse de jazz que celui d'une pionnière de la lutte pour les droits civiques des Noirs américains. Et les cartons du générique de fin de nous rappeler que ce n'est qu'en 2020 que le Congrès américain a reconnu comme crimes les lynchages contre les Afro-Américains...

LES GRIGNOUX



les grignoux
cinéma & culture au cœur de la ville

